



SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE SUR LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Abidjan (Côte d'Ivoire)
26-27 juillet 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Isabelle Giguère, directrice générale, Direction générale de l'information et de l'expérience visiteur de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Patricia Sylvie Koko-Yao, vice-présidente de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire
- M^{me} Françoise Remarck, ministre de la Culture et de la Francophonie de la Côte d'Ivoire
- M. Amadou Coulibaly, ministre de la Communication et de l'Économie numérique de la Côte d'Ivoire
- M. Kanvoly Kacou Bi Djè Stanislas, directeur des affaires juridiques et de la coopération internationale, ministère de la Communication et de l'Économie numérique de la Côte d'Ivoire
- M. Outtara Guelpétchin, directeur de l'informatique et des traces technologiques, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité de la Côte d'Ivoire
- Conseillers de l'APF

CONTEXTE

Dans le cadre de son programme numérique, l'APF a organisé les 26 et 27 juillet 2022, un séminaire parlementaire à l'intention des députés et sénateurs ivoiriens sur le thème: accompagner les mutations numériques pour une citoyenneté responsable. Sollicité par l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire, ce séminaire invitait les parlementaires à se pencher sur les problématiques et les enjeux des usages numériques afin de mieux informer et responsabiliser les citoyennes et les citoyens.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Animer deux séances de travail sur la notion et les enjeux de la citoyenneté numérique et **partager** les bonnes pratiques et initiatives du Québec et l'ANQ.

- La première formation portait sur le thème de « La citoyenneté numérique : une réponse aux mutations du cyberspace ». La conférencière québécoise y a présenté le concept de citoyenneté numérique tel qu'il est apparu et a été développé au Québec. Il a notamment été question d'habilitation citoyenne à travers le numérique, de la numérisation du rapport entre le citoyen et l'État et du cadre législatif entourant la citoyenneté numérique. Elle a partagé plusieurs initiatives du Québec pour favoriser l'accessibilité et le partage des données ouvertes et développer les compétences numériques des jeunes et des adultes. Les parlementaires ont démontré un intérêt marqué pour l'intégration de la citoyenneté numérique dans le cursus scolaire québécois.
- La deuxième formation tentait de répondre à la question suivante : « Comment les parlementaires peuvent sensibiliser les citoyennes et citoyens aux enjeux numériques? ». Dans cette présentation, M^{me} Giguère s'est penchée plus spécifiquement sur les pratiques mises en place par l'ANQ pour sensibiliser les parlementaires, les employés administratifs et les citoyennes et les citoyens aux enjeux numériques. Elle a tout d'abord brossé un portrait des défis liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, pour ensuite aborder les volets technologique, organisationnel et humain du programme de sécurité de l'information de l'ANQ. De plus, elle a mentionné l'importance pour le parlement québécois de favoriser l'accès et la participation du public aux travaux parlementaires via le numérique (commentaires, consultations, diffusion en simultané des travaux sur le site Web, etc.). À cet effet, elle a présenté l'initiative numérique de la Table citoyenne, qui a permis de recueillir les idées et préoccupations des citoyennes et des citoyens en vue d'alimenter les réflexions dans le cadre de la prochaine réforme parlementaire.
- La directrice générale a aussi présenté la mission éducative et la programmation citoyenne de l'ANQ, lesquels ont pour objectif de faire connaître au grand public l'institution, son rôle et sa mission.
- M^{me} Giguère a participé au panel sur l'introduction des notions de

responsabilité et de citoyenneté numériques dans la formation scolaire et professionnelle et dans le milieu associatif.

Représenter l'ANQ sur la scène internationale et **consolider** les liens avec l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire et l'APF.

- M^{me} Giguère a été présente durant l'ensemble du programme. Elle a ainsi pu échanger avec plusieurs représentants du parlement et de la société civile de la Côte d'Ivoire. Elle s'est d'ailleurs entretenue brièvement avec le nouveau secrétaire général de l'Assemblée nationale ivoirienne, M. Diomandé Aboubakar Sidiki, nommé le 18 juillet 2022.

Promouvoir l'offre de services de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, notamment l'Atelier de leadership pour les femmes parlementaires et le Programme international de formation interparlementaire (PIFP).

- Des brochures sur l'Atelier de leadership et le PIFP ont été transmises aux autorités responsables du parlement ivoirien.

AUTRE RÉSULTAT

Le directeur et l'attachée aux affaires culturelles, éducatives et publiques du Bureau du Québec à Abidjan ont participé à l'ensemble du séminaire en tant qu'invités de l'ANQ, ce qui a permis de consolider les liens entre le parlement et la représentation du Québec en Côte d'Ivoire. La directrice générale a d'ailleurs présenté l'offre de services en coopération interparlementaire de l'ANQ au Bureau du Québec à Abidjan.

STATISTIQUES



SUIVIS

Un communiqué de presse a été diffusé par l'APF à la suite de la mission. Une prochaine formation sur le thème de l'intégration de la citoyenneté numérique dans le cursus scolaire pourrait être envisagée dans le futur.

DÉPENSES

ISABELLE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION ET DE L'EXPÉRIENCE VISITEUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Transport	50 \$
Repas	166,98 \$
Hébergement	0 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	1 109,38 \$
Sous-total	1 326,36 \$

SOUS-TOTAUX GLOBAUX

Transports	50 \$
Repas	166,98 \$
Hébergement	0 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	1 109,38 \$
TOTAL	1326,36 \$

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a pris en charge les frais d'hébergement et le billet d'avion.

Ce rapport a été approuvé par les participants.